20me Année. — N° 4265 Bureaux: rue Nain, 9 UN NUMÉRO: 15 CENTIMES Bureaux : rue Nain, 9 Mardi 30 Novembre 1875

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS:

Roubaix-Tourcoing: Trois mois. . 13.50
» » Six mois. . . 26.»»
» » Un an . . . 50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continué, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES* et *JUDICIAIRES*.

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

INSERTIONS:

Annonces: la ligne. . . 20 c
Réclames: » . . . 30 c.
Faits divers: » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. Quarré, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. Havas, Laffite et Cie, 8, place de la Bourse; à *Bruxelles*, à l'Office de Publicité.

	27 NOVEMBRE	
3 0/0.		66 50
4 1/2.		95 50
Emprunts (5 0/0)		104 10
	29 NOVEMBRE	
	(Service particulier)	
3 0/0.		66 25
4 1/2.		95 50
Emprunts (5 0/0)		104 10

(*Service particulier du Journal de Roubaix.*)

Au moment où nous mettons sous presse nous n'avons pas encore reçu les autres cours du jour

Actions	Banque de France	3925 00
»	Société générale	535 00
»	Crédit foncier de France	890 00
»	Chemins autrichiens	643 00
»	Lyon	970 00
»	Est	570 00
»	Ouest	615 00
»	Nord	1197 00
»	Midi	748 00
»	Suez	750 00
6 0/0	Péruvien	38 3/4
Actions	Banque ottomane (ancienne)	451 00
»	Banque ottomane (nouvelle)	000 00
Londres court		25 14
Crédit Mobilir		186 00
Turc		24 05

DEPECHES COMMERCIALES
(Service particulier du *Journal de Roubaix.*)

New-York, 27 novembre

Change sur Londres 4.84 1/2; change sur Paris, 5.16 1/4
Valeur de l'or, 114 1/2
Café good fair, (la livre) 19 3/4
Café good Cargoes, (la livre) 20 1/4
Marché ferme.

Dépêches de MM. Schlagdenhauffen et Cie représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbonnets :

Hâvre, 29 novembre.

Cotons : Bonne demande ventes 1,200 b. dont moitié Brésil. Prix fermes.

Liverpool, 29 novembre.

Cotons : Ventes 12,000 b. Marché soutenu.

New-York, 29 novembre.

Cotons : 13 1/4.
Recettes du premier jour 25,000 b.

ROUBAIX 29 NOVEMBRE 1875

Bulletin du jour

La semaine qui finissait avant-hiera été mauvaise pour la gauche. Mardi l'amendement Barthe contre les candidatures officielles était rejeté. Mercredi on repoussait l'amendement Corne sur le vote sous enveloppes. Jeudi l'amendement de M. Bethmont sur l'inéligibilité des officiers supérieurs de l'armée territoriale échouait avec une minorité de 295 voix contre 383. Le même jour l'amendement Naquet sur le mandat impératif était rejeté.

Vendredi M. Naquet ne réunissait que 98 voix contre 453 en faveur du scrutin de liste et M. Jozon subissait le même sort avec les listes de cinq noms, qui n'obtenaient que 302 voix contre 388. Enfin samedi l'amendement Rive, la dernière branche de salut de la gauche, échouait avec 303 voix contre 385. Il était difficile de jouer de malheur d'une façon plus continue.

Le *Constitutionnel* assure qu'une interpellation au ministre des affaires étrangères sur l'affaire de Suez, va être déposée très-prochainement. D'après les renseignements recueillis par le même journal, le consul général français à Alexandrie, M. de Cazeaux, était au courant des négociations engagées par l'Angleterre avec l'Egypte. On prétend même que le vice-roi avait d'abord fait des offres à la France; malheureusement, M. Cazeaux ayant obtenu un congé, l'opération financière préparée par l'Angleterre aurait été conclue en l'absence de notre représentant, qui est actuellement dans le Gers. On pense que le prince de Galles a traité de cette question avec Ismaïl Pacha, après son arrivée au Caire.

L'*Observer* dit que la convocation du parlement anglais à une époque plus rapprochée que la date ordinaire n'est pas improbable, afin de faire ratifier la récente transaciton conclue par le gouvernement avec le Khédive.

On mande de nouveau de Raguse, le 27, que, pour écarter la nécessité d'une intervention de l'Autriche, le Monténégro a proposé à la Serbie une alliance offensive et défensive en faveur de l'Herzégovine. L'action commune commencerait en avril.

La *Post* de Berlin dit que l'accusation dirigée contre le comte d'Arnim est basée sur l'article 32 du code pénal allemand, en vertu duquel il peut être condamné à une peine de deux ans de travaux forcés au minimum, et d'au moins 6 mois de forteresse.

La feuille Berlinoise ajoute que les biens du prévenu peuvent être saisis jusqu'au jour où le tribunal prononcera son jugement.

La campagne du Nord

(Deuxième article.)

Nous avons laissé l'armée du Nord établie, après son échec de Pont-Noyelles, derrière la Scarpe, entre Douai et Arras. Après lui avoir accordé quelques jours de repos, l'habile officier qui la commandait dut se préoccuper de la reporter en avant. L'ennemi venait en effet d'investir Péronne, et se préparait à en faire le bombardement. La possession de Péronne avait, pour l'armée française du Nord, une importance considérable. Cette place avait couvert récemment la concentration de nos troupes, et, bien qu'assise sur la rive droite de la Somme, et ne pouvant constituer, par conséquent, une tête de pont véritable, elle nous permettait cependant de déboucher à l'improviste sur la rive gauche et de surprendre l'ennemi au milieu de ses opérations ou de ses cantonnements.

Les forces prussiennes destinées à protéger le siége occupaient des positions qui s'étendaient jusqu'au village de Bucquoy et dont la petite ville de Bapaume était le centre. Le 2 janvier, l'armée de Faidherbe se heurta d'abord au village de Bucquoy, qui fut évacué sans résistance. Elle se porta sur Achiet-le-Grand, qui fut emporté après une lutte très-vive. Le village d'Ervilliers, qui n'avait pu être enlevé, fut évacué par les Prussiens pendant la nuit. Le lendemain 3 janvier, l'armée ennemie abandonna tous ses postes avancés pour prendre autour de Bapaume une position demi-circulaire, appuyée aux villages de Gervilliers, Biefvilliers, Favreuil et Beugnâtre. Le général Faidherbe lança ses troupes sur Biefvilliers et Gervilliers qui, après avoir été plusieurs fois pris et repris, restèrent définitivement en notre pouvoir. La général prussien von Kummer se replia au delà de Bapaume, prenant position au sud de cette petite ville.

Nos troupes, attaquant à découvert des villages crénelés et fortifiés, avaient fait preuve d'une rare énergie. A un moment donné, l'ennemi essaya d'arrêter leur élan en lançant sur eux la cavalerie du prince Albert.

« Cette charge, dit l'honorable M. de Rivoire, fut battue au prix des plus douloureux sacrifices. Elle s'était heurtée tout d'abord contre un bataillon de fusiliers-marins qui l'avait attendue de pied ferme. Mais pressés, entourés, noyés, on peut le dire, au milieu des escadrons ennemis, ces braves gens s'étaient sentis un moment troublés, et déjà les Prussiens les sommaient de se rendre : « Marins, on ne se rend pas, » s'écria d'une voix vibrante un jeune enseigne, M. Renaud de la Fregolière, qui avait rang decapitaine et qui tombait aussitôt criblé de balles. Son exemple et l'énergie de tous les officiers releva le courage des fusiliers-marins; il s'engagea une mêlée corps à corps jusqu'à ce qu'un bataillon de chasseurs, arrivant au pas de course, les délivra et rétablit le combat. »

Les Prussiens ne purent regagner le terrain perdu. Le soir il ne leur restait plus, de toutes les positions qu'ils occupaient le matin, que le petit village de Ligny, dans lequel on se battait encore à sept heures du matin, après une lutte de neuf heures.

« Dans ces conditions, a dit le colonel prussien de Wartensleben, en continuant immédiatement la lutte contre un ennemi dont la contenance avait été si ferme jusqu'à la fin, on s'exposait, en cas d'insuccès, à une défaite sérieuse. Le général Von Gœben, appréciant exactement l'ensemble de la situation politique et militaire, voulut éviter un combat dans lequel l'avantage d'une victoire ne serait pas en rapport avec les inconvénients d'une défaite; il donna donc à la 15e division l'ordre de se retirer vers le Sud. En même temps le général Barnekow faisait rétrograder, sur la Fère, les pièces de siége demandées pour Péronne. »

Notre succès de Bapaume, ajoute l'honorable rapporteur de la commission du 4 septembre, n'est donc point contestable, puisqu'il a été reconnu et constaté par l'écrivain prussien lui-même, qui a raconté cette partie de la guerre.

(*Journal de Paris*). LOUIS JOLY.

Le Canal de Suez.

Les journaux anglais continuent à s'occuper de l'aliénation des actions du Khédive.

Le *Daily News* dit :

Nous avons lieu de croire que le gouvernement Anglais a résolu, sur la demande du Khédive, de nommer un éminent financier anglais qui aura pleins pouvoirs d'examen dans les finances de l'Egypte et recommandera les mesures financières que les circonstances commandent. Il y a en cela quelque logique, après l'arrangement qui vient d'avoir lieu, parce que l'Egypte devient pour vingt ans le débiteur de l'Angleterre. »

La *Pall Mall Gazette* confirme l'exactitude de la nouvelle donnée par le *Daily News*.

« Sous notre propre responsabilité, nous croyons pouvoir dire qu'aucun des honorables financiers dont le nom a été prononcé dans la cité, en vue de cette délicate mission, ne sera probablement choisi. »

Le *Spectator*, comme la plupart des journaux quotidiens, donne à la mesure du gouvernement anglais une approbation sans réserve.

Le *Saturdag Review* fait des réserves sans désapprobation, en rappelant ingénieusement que M. Disraéli vient de réaliser un de ses rêves romanesques d'autefois. Le résultat de l'acte pourrait être d'exposer les Puissances du Nord à procéder au partage de l'Empire Ottoman, la part de l'Angleterre étant faite d'avance.

L'*Economist* et *le Morning Post* apportent un peu d'ombre au tableau. Ils prétendent que la mesure ne signifie rien si elle ne signifie pas que l'Angleterre répond de l'Egypte devant les Puissances, que l'achat des actions n'a aucune valeur stratégique et qu'il eut peut-être mieux valu se préparer à tenir ce qu'elle veut prendre que d'annoncer sa résolution de prendre.

Le Times dit qu'il se peut que l'on crie un peu à l'étranger, mais que l'Angleterre laisse crier.

Le *Standard* est d'avis que les étrangers eux-mêmes auraient grand tort de se plaindre. L'Angleterre ne prend que ce qui est à elle.

CHRONIQUE

Le rapport de M. Maurice Rouvier sur la réforme judiciaire en Egypte, se termine ainsi :

« C'est pourquoi votre commission, Messieurs, n'a pas cru pouvoir vous proposer d'adopter le projet de loi soumis à l'Assemblée nationale. A la majorité de 12 voix contre 2, votre commission vous propose de voter l'ajournement du projet de loi, pour permettre à M. le ministre des affaires étrangères d'ouvrir, s'il le juge à propos, de nouvelles négociations pouvant amener une entente sur des bases satisfaisantes. »

—

Le *Rappel* croit que la chambre terminera probablement la discussion de la loi électorale aujourd'hui lundi; que, dans la même séance, elle pourra statuer sur la demande d'urgence que M. Bardoux a faite pour sa proposition. Ce journal ne doute pas maintenant que l'urgence ne soit votée si le gouvernement ne s'y oppose.

—

D'après l'*Opinion nationale*, le parquet demande que tous les journaux, sans exception, qui ont reproduit le discours de M. de Cassagnac, soient également poursuivis.

Les rédacteurs en chef du *Pays* et du *Gaulois* ont été cités devant M. Ragot, juge d'instruction, qui a également mandé devant lui les gérants des journaux qui ont reproduit le texte du discours de M. de Cassagnac. On cite notamment les gérants du *Monde* et de l'*Echo universel*.

—

On dément la nouvelle donnée par un journal du matin de la prochaine arrivée à Paris du roi des Belges.

—

M. Baragnon, député du Gard, est, dit-on, gravement malade.

—

Un décret vient de révoquer le maire de Seillons, que le préfet du Var avait suspendu pour avoir assisté à un enterrement civil.

—

Le *Journal officiel* publie le texte de la nouvelle loi portant approbation de la convention conclue entre la France et l'Allemagne, relativement à l'échéance des mandats d'articles d'argent.

—

L'*Evènement* a reçu d'Athènes une dépêche en date d'hier soir et annonçant que la chambre grecque a nommé une commission de neuf membres chargée d'ouvrir une enquête parlementaire et de formuler un acte d'accusation contre le ministère Bulgaris. L'Assemblée a voté un ajournement de trois mois sans prononcer d'ajournement préventif.

—

La succession de feu le duc de Modène s'élève à 30 millions de florins environ. Des legs nombreux et importants auraient été faits par le défunt, entre autres en faveur de son beau-frère le comte de Chambord, et de ses neveux don Carlos et don Alphonse. L'ouverture du testament a dû se faire le 24 novembre.

—

On écrit d'Essen, le 21, à la *Volkszeitung*, de Berlin, que l'usine Krupp a abaissé le salaire de ses ouvriers de 5 à 10 0/0.

—

On se rappelle l'interdit mis sur l'exportation des chevaux allemands. Voici à ce sujet un fait curieux que cite le correspondant du *Times* :

« M. Myers, propriétaire d'un cirque américain, celui qui avait eu l'idée d'utiliser les Magasins Réunis en les convertissant en cirque, se trouvait récemment en Allemagne, avec sa troupe; il avait acheté des haras impériaux plusieurs chevaux et juments, qu'il comptait ramener en France. Toute la troupe se vit arrêtée à la frontière prussienne. Après échange de nombreuses communications avec Berlin, à force de persévérance, et moyennant des droits très élevés, M. Myers obtint l'autorisation de faire passer ses chevaux à la frontière. Ce n'est pas tout. M. Myers dut donner hypothèque sur des propriétés qu'il possède à Hambourg, comme garantie du retour de ces animaux en Allemagne dans les trois ans, et de l'engagement pris par lui qu'ils ne serviraient pas à la reproduction, pendant leur séjour en France. »

La confiance, on le voit, n'est pas le faible de l'Allemand.

LETTRES DE PARIS

Paris, dimanche 28 novembre.

L'Assemblée n'a pas encore voté la loi électorale après une discussion qui a duré six séances, et il est bien probable que la loi ne sera définitivement votée dans la séance de demain. Ce sont les républicains, si pressés d'arriver à l'époque de la dissolution, qui, par des discours parfaitement inutiles, prolongent les débats.

Dans ces dernières séances il n'y a eu à remarquer qu'un discours de M. Buffet, qui est excellent au point de vue conservateur, et qui propose de grouper toutes les forces conservatrices. Le *Moniteur universel*, seul en dehors des journaux radicaux, ne s'en trouve pas satisfait, cela se comprend : M. Buffet n'a pas fait contre le parti bonapartiste les déclarations hostiles que prédit et réclame chaque jour l'ancien journal officiel de l'empire. Aussi déclare-t-il que « les députés du centre droit libéral — lisez les orléanistes — se montrent peu satisfaits des déclarations, etc. » Les orléanistes de l'Assemblée ne peuvent pas pardonner à M. Buffet de vouloir se tenir au dessus et en dehors de tous les partis.

M. Gambetta avait parlé avant le ministre; il a été relativement très-modéré; mais cette modération n'a plus le moindre succès, même auprès de ses amis. Je comprends que M. Gambetta désire ardemment la dissolution dans cette assemblée où il est ce qu'on appelle un homme coulé. Orateur, on n'attache plus d'importance à ses paroles ou modérées ou violentes; chef de parti on le dédaigne. Qui n'a dit, il y a huit ou dix mois, que M. Casimir Périer lui-même refuserait une audience à M. Gambetta? Du moment que M. Gambetta cesse de faire peur, on ne se soucie plus de lui.

L'ex-sous-secrétaire d'Etat au ministère de la justice, M. Bardoux, a fait des siennes hier : au moment où l'on s'y attendait le moins il est monté à la tribune et a déposé un projet de loi relatif à la dissolution. Cela, à la rigueur, peut paraître parfaitement naturel pour ceux qui ne peuvent connaître le dessous des cartes. En réalité M. Bardoux a voulu jouer un méchant tour au gouvernement et en particulier à M. Dufaure. On savait, en effet, et M. Bardoux le savait bien mieux que personne, que le gouvernement, après le vote de la loi électorale, se proposait de présenter à l'Assemblée un projet de loi fixant l'époque de la dissolution. S'il appartenait à un député de prendre les devants, ce n'était pas assurément à M. Bardoux qui, il y a quelques jours, faisait partie du gouvernement. Aussi M. Dufaure s'est-il montré plus que mécontent du procédé. Il ne peut prouver qu'une chose, c'est que, au fond, M. Bardoux a été très-vexé d'être obligé de quitter le poste qu'il occupait.

La note du *Journal officiel* concernant les réunions privées fait jeter les hauts cris aux radicaux : voyez-vous cela, disent-ils, maintenant que le parti bonapartiste est venu afficher, proclamer hautement ses espérances, on veut empêcher les républicains, si mesurés, si calmes, si respectueux de la loi, de lui répondre. Le gouvernement n'a d'indulgence que pour les bonapartistes. » Et une fois sur ce chapître il ne s'arrête plus. Je me dispense de vous reproduire ce que disent à ce sujet la *République française*, le *Rappel* et même le *Journal des Débats*, qui a pris l'habitude de hurler avec les loups et qui ne s'aperçoit même plus de l'étrange compagnie en laquelle il vit.

Il nous semble pourtant que messieurs les radicaux ont usé largement du droit de réunion pendant les vacances; ils ont pu tout à leur aise exposer le programme du mandat impératif; ils ont pu tout à l'aise insulter l'Assemblée, que M. Lockroy, député, a comparée à la Forêt de Bondy. Il leur sied mal de se poser en victime, et vraiment nous ne saurions prendre sur nous de les plaindre.

Il n'y a encore rien de fait en ce qui concerne la fameuse liste sénatoriale des groupes conservateurs; en revanche, voilà le groupe Lavergne qui se rapproche du centre gauche, absolument comme il le fit avant le 25 février. Pour quelques siéges de sénateurs il est tout disposé à rompre avec les groupes de la droite.

Le maréchal Canrobert a refusé de se laisser porter sur la liste des 75 sénateurs : il préfère se faire porter dans le Lot. Il en est de même pour M. Magne, qui se présentera dans la Dordogne.

On parle d'une prochaine réunion des hommes les plus marquants du parti bonapartiste, dans laquelle on rédigerait en vues des élections sénatoriales, un manifeste qui serait soumis à l'acceptation du prince impérial.

M. Schneider, directeur de l'établissement du Creusot, ancien président du corps législatif, est mort hier. De M. Schneider, comme homme politique, il y a peu de chose à dire; mais comme industriel il a rendu à son pays d'immenses services, et il a, sinon créé, du moins développé un établissement qui n'a pas son rival en Europe, et dont

---

Feuilleton du *Journal de Roubaix*
DU 30 NOVEMBRE 1875.

— 25 —

VAISSEAUX BRULÉS

PAR CLAIRE DE CHANDENEUX.

XI.

(*Suite*)

Si l'accueil tendre de sa mère lui donna bon courage, l'accueil dur de M. Firmerol lui ôta toute espérance. Avant de l'avoir vu, tâté, il s'était bien gardé de laisser rien transpirer de son but. Quand il se fut heurté à l'implacable froideur du vieillard, il mit brusquement de côté les attitudes attendrissantes et parla d'honneur, en demendant de l'argent.

D'honneur! lui!.. Le vieillard levait au ciel ses bras tremblants d'indignation, quand un hasard, un rien, un appel précipita le dénouement.

Lucien avait senti qu'il n'obtiendrait rien, rien.. Et la caisse des titres était ouverte devant lui!..

On se souvient du reste.

Tandis que le chemin de fer l'emportait vers l'Allier le jeune homme, seul dans un compartiment de première classe, jeta un premier regard sur les titres si étrangement appelés à voyager entre Paris et Bréneroy.

Le mauvais génie qui poussait sa main vers le crime l'avait habilement dirigée. Quand le gros paquet dénoué répandit sur ses genoux ses feuilles de diverses couleurs, découpées comme à l'emporte-pièces par le détachement des coupons, Lucien put constater qu'il était détenteur d'une valeur de cent-quatre-vingt-trois mille francs, au porteur, rentes françaises et emprunt de la ville de Paris.

Sous la ficelle qui retenait ces titres, une bande de papier-parchemin portait le nom de Berthault.

Lucien plaça soigneusement la bande dans son portefeuille, pour le « retour des valeurs », pensait-il.

Comment s'effectuerait ce retour? Il ne le savait. De cette lourde besogne, le plus difficile était fait. Il serait temps d'aviser le surlendemain, lundi, quand, le contrat signé et le mariage civil contracté, les malédictions nouvelles d'un père seraient impuissantes à faire échouer son union.

XII.

Cent-quatre-vingt-trois mille francs! c'était un joli denier, insuffisant toutefois pour un homme qui avait délibérément promis à son notaire de lui apporter deux cent mille francs tout ronds.

Heureusement qu'il y avait encore la petite liasse que Lucien, dans son trouble, avait presque oubliée.

Elle était toujours bien peu volumineuse, dissimulée dans la poche de sa redingote, enroulée de caoutchouc et portant aussi sa bande de parchemin avec le nom de Clavel.

— Il parait que les Clavel ne manquent pas en France, pensa Lucien.

Il se souvint en même temps qu'il allait avoir un cousin de ce nom, fort agréable cavalier, garçon d'esprit, qu'il serait de bonne stratégie conjugale de ne pas attirer à Montchenetz.

La petite liasse contenait pour 35.000 francs d'actions du Paris-Lyon-Méditerranée, au porteur.

Lucien lança un regard de triomphe au plafond du wagon : l'avenir, Odette et sa dot étaient à lui.

Il traversa Moulins sans s'y arrêter, ayant prévenu depuis plusieurs jours l'ami qu'il y avait retrouvé et qui devait lui servir de témoin que les cérémonies du contrat, du mariage civil et du mariage religieux l'occuperaient toute la première moitié de cette semaine.

En arrivant à Bréneroy, il eut la déconvenue de trouver une lettre de cet ami, marié à la fille d'un propriétaire et devenu très rangé du reste, qui lui apprenait la mort subite de son beau père et l'impossibilité absolue où il se trouvait lui-même d'assister à des fêtes en un tel moment.

— Par qui diable vais-je le remplacer? se demanda Lucien avec inquiétude.

Ce fut la première question au notaire, le lendemain matin, lorsqu'il le rencontra à la sortie de l'office.

Celui-ci, qui donnait déjà son premier clerc comme second témoin à M. Firmerol, ne savait que trop répondre, lorsque survint le baron de Montchenetz, au bras duquel s'appuyait Mme Clavel.

Gontran suivait avec une mauvaise humeur visible.

— Vous voilà de retour, monsieur mon neveu, dit le baron de sa grosse voix joyeuse. Mais, sarpejeu, vous n'avez pas l'air content!...

Lucien, souriant, raconta sa mésaventure.

— Un témoin à la mer, la belle affaire!... Voici notre cousin Clavel, tout prêt à le remplacer.

— Vous voudrez bien me permettre de ne pas accepter cette substitution, monsieur le baron, se récria Gontran.

Sa mère le toisa d'un air contrarié.

— Vous n'y pensez pas, minaudait-elle en revenant toute caressante à son cavalier. On prévient au moins les gens quand on veut les honorer de quelque faveur.

— Mais vous voyez bien, ma cousine, que le temps...

— Vous a manqué, oui; Gontran, lui, ne manquera pas à votre appel.

— Je vous assure, ma mère... protesta le jeune homme.

— Vous avez été surpris, je l'admets, mais charmé d'être pour quelque chose dans l'acte le plus solennel de la vie de notre aimable cousine.

— C'est justement pourquoi je me défends.

— Et c'est ce qui peut sembler surprenant, mon fils.

Gontran crut voir tous les yeux fixés sur lui et dans tous les yeux la même pensée observatrice. La crainte de trahir plus d'intérêt qu'il n'était convenable d'en montrer pour Odette surmonta sa violente répugnance.

— Vous me rendrez un vrai service, dit Lucien en insistant. Je suis étranger à Bréneroy et trop pressé par le temps pour faire signe à un ami de Paris.

— Rassurez vous, monsieur, répondit froidement Gontran, je me mets à vos ordres.

On déjeuna au château en famille. Gontran s'excusa sur une course obligatoire dans les bois d'Aurvint, pour accepter seulement l'invitation du soir.

Il n'avait absolument rien à faire dans les bois, sinon à leur confier son malaise et à chercher sous leur ombre bienfaisante l'apaisement d'une fièvre toujours croissante, dont l'intensité lui faisait peur.

Odette revit son fiancé sans plaisir, sans chagrin; elle ne fit plus aucun effort pour le trouver agréable, ni aucune tentative pour combattre la mélancolie qui l'obsédait.

Le sentiment de l'*inévitable* l'avait ressaisie tout entière.

Ce fut une longue journée que cette journée du dimanche, lourde, irritante pour tous, sauf le notaire.

Quant au baron, toutes les heures qu'il était contraint de dépenser loin de son adorée Coraly lui infligeaient de nouvelles impatiences.

A cinquante-huit ans, désirer vieillir, ne fût-ce que de trois fois vingt-quatre heures, quelle imprudence! Le baron désirait vieillir!

La cloche du dîner avait déjà sonné deux appels quand Gontran, précédé de sa mère, fit sa tardive entrée au salon.

Il y trouva réuni tout ce qui, dans la société de Bréneroy, avait l'honneur de faire partie du château. Le maire et sa femme, le docteur Chorel, le receveur des postes, M. et Mme Desplanches, le premier clerc de l'étude et deux gentilshommes campagnards du voisinage, accompagnés de leur fille.

Les toilettes des femmes étaient criardes; les regards des hommes étaient